

DESCRIPTION

- La base NIVELEX est une pâte à base 100 % polymère acrylique, renforcée de fibres.

UTILISATION

- Le mélange NIVELEX est utilisé pour recouvrir le treillis de renforcement sur les panneaux isolants de polystyrène extrudé. Il est également utilisé pour ragréer une surface de béton ou de maçonnerie (entre 2,4 mm et 6,4 mm (3/32 " et 1/4 ") d'épaisseur par couche) afin de la rendre lisse et prête à recevoir un enduit de finition ADEX.

CONTENANT

- Seau de plastique de 20 kg (44 lbs).

MÉLANGE

- Dans le contenant, mélanger le NIVELEX avec du ciment de type GU dans un ratio de 2 : 1 par poids (20 kg de NIVELEX et 10 kg de ciment GU).
- Lorsque le produit est homogène, attendre 5 minutes et agiter à nouveau.
- Aucun produit tel qu'antigel, accélérateur ou autre ne peut être ajouté au mélange.

POUVOIR COUVRANT

- Environ 3,9 m² (42 pi²) à une épaisseur de 6,4 mm (1/4").

Adhérence

EIMA 101.03 (Exigences ≥ 100 Kpa)

Réussi

Perméabilité à la vapeur

ASTM E96-95 (Exigences ≥ 170 ng/ Pa·s·m²)

Réussi

Imperméabilité à l'eau

UEAtc Directives for EIFS, Article 3.3.1.1:

Réussi

- propriétés
- méthode de test
- résultat

ENTREPOSAGE

- Protéger du gel et du soleil en tout temps.
- Conserver les produits en sacs bien au sec.

TEMPS DE SÉCHAGE

- Le séchage varie selon la température et le taux d'humidité relative. Il est d'environ 24 heures sous conditions climatiques normales.

LIMITATIONS

- La température ambiante et celle de la surface du support devront être maintenues à 5°C (41°F) et plus durant une période minimale de 24 heures.
- Pendant l'installation minimiser l'exposition des contenants à des températures supérieures à 32°C (90°F).

PRÉPARATION DES SURFACES

- L'application doit être effectuée sur un support approuvé ou sur une surface conçue pour recevoir la base NIVELEX.
- La surface doit être propre, sèche, en bon état, sans efflorescence, graisse, huile ou peinture.

MESURES PRÉVENTIVES

- N'utiliser qu'avec du ciment de type GU frais et exempt d'agglomérats.
- Protéger les aires et surfaces environnantes contre tout dommage ou contact avec ce mélange cimentaire.

Le présent document contient les informations actuelles en date du document. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

Août 2007